

Collectivités

Où peut-on modifier les coordonnées de la collectivité ?

Pour toute modification d'adresse postale, mail, téléphone ou référent médical vous devez les modifier en cliquant sur l'onglet :

1. Mon compte
2. Cliquez sur mes coordonnées
3. Enregistrer

Attention : faire les modifications sur les coordonnées de convocation pour tout ce qui concerne la médecine préventive.